

Commission de quartier 3.3

Trois-Cocus, Croix-Daurade, Borderouge, Grand Selve, Paléficat

6 juillet 2022

ORDRE DU JOUR

- 1. Point d'étapes sur le Plan Arbres ;**
- 2. Présentation du Réseaux Express Vélo (REV), notamment sur**

le secteur 3 ;	
-----------------------	--
- 3. Présentation du réaménagement stade Rigal et du programme de renouvellement urbain de Trois-Cocus ;**
- 4. Sécurisation des accès aux écoles primaire et maternelle de Borderouge.**

Point d'étape sur le Plan Arbres

Commission de quartier 3.3
6 juillet 2022

Plan Arbres

Commission de Quartier

Ordre du jour :

- 1 – Contexte
- 2 – Objectifs du projet
- 3 – Point d'avancement
- 4 – Poursuite de la démarche



1. Contexte

Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022



Mon Quartier + Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE



1 – Contexte

Délibération 10.2 du Conseil Municipal du 18 octobre 2019*

→ Face au changement climatique, à la baisse de la biodiversité, à la qualité des paysages ayant des impacts significatifs sur nos modes et cadre de vie, la collectivité s'engage à donner plus de place à la nature en ville :

- en plantant 100 000 arbres d'ici 2030 sur la ville de Toulouse,
- en créant une charte de l'arbre en ville,
- en développant la végétalisation de l'espace public et des bâtiments publics,
- en faisant des partenariats avec des associations pour des projets de végétalisation citoyenne,
- etc...

* *délibération disponible sur le site de la Mairie de Toulouse*

Le Plan Arbres s'inscrit dans le volet adaptation au changement climatique du Plan Climat Air Énergie Territorial de Toulouse Métropole.

Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022

2. Objectifs du Projet

Commission de quartier 3.3
Mercredi 6 juillet 2022


Mon Quartier + Facile
MAIRIE DE  TOULOUSE

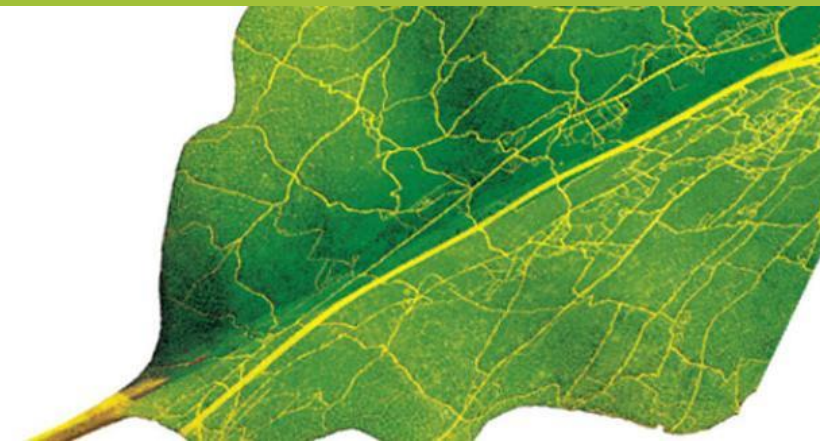


2 – Objectifs du Projet

Objectifs chiffrés

- Planter 100 000 arbres sur la période 2021 – 2030, soit 10 000 arbres par an,
- Désimperméabiliser les sols dans les projets portés par la collectivité,
- Préserver les arbres existants dans les projets d'aménagement.

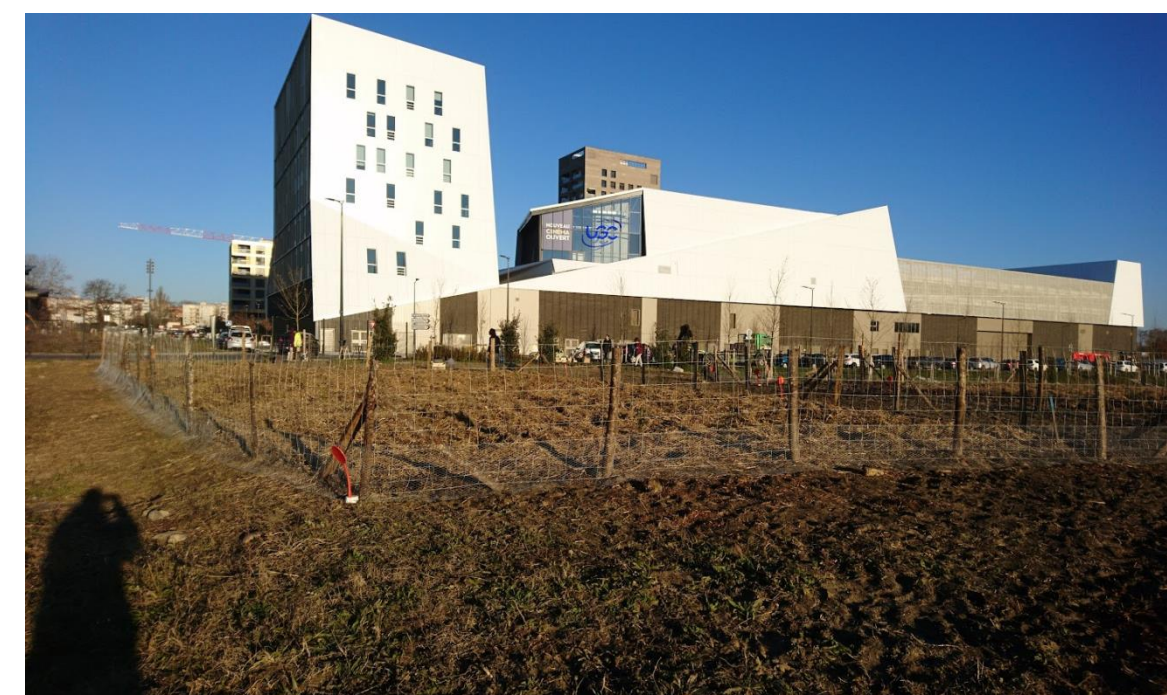
Indicateurs d'évaluation du projet : nombre d'arbres plantés, nombre d'arbres abattus, solde « Plan Arbres », superficie végétalisée, superficie désimperméabilisée.



2 – Objectifs du Projet

Où planter ?

→ sur tout type de foncier : rues, places, parcs et jardins, friches urbaines, zones naturelles, etc...



Exemples de plantations de l'année 2021.



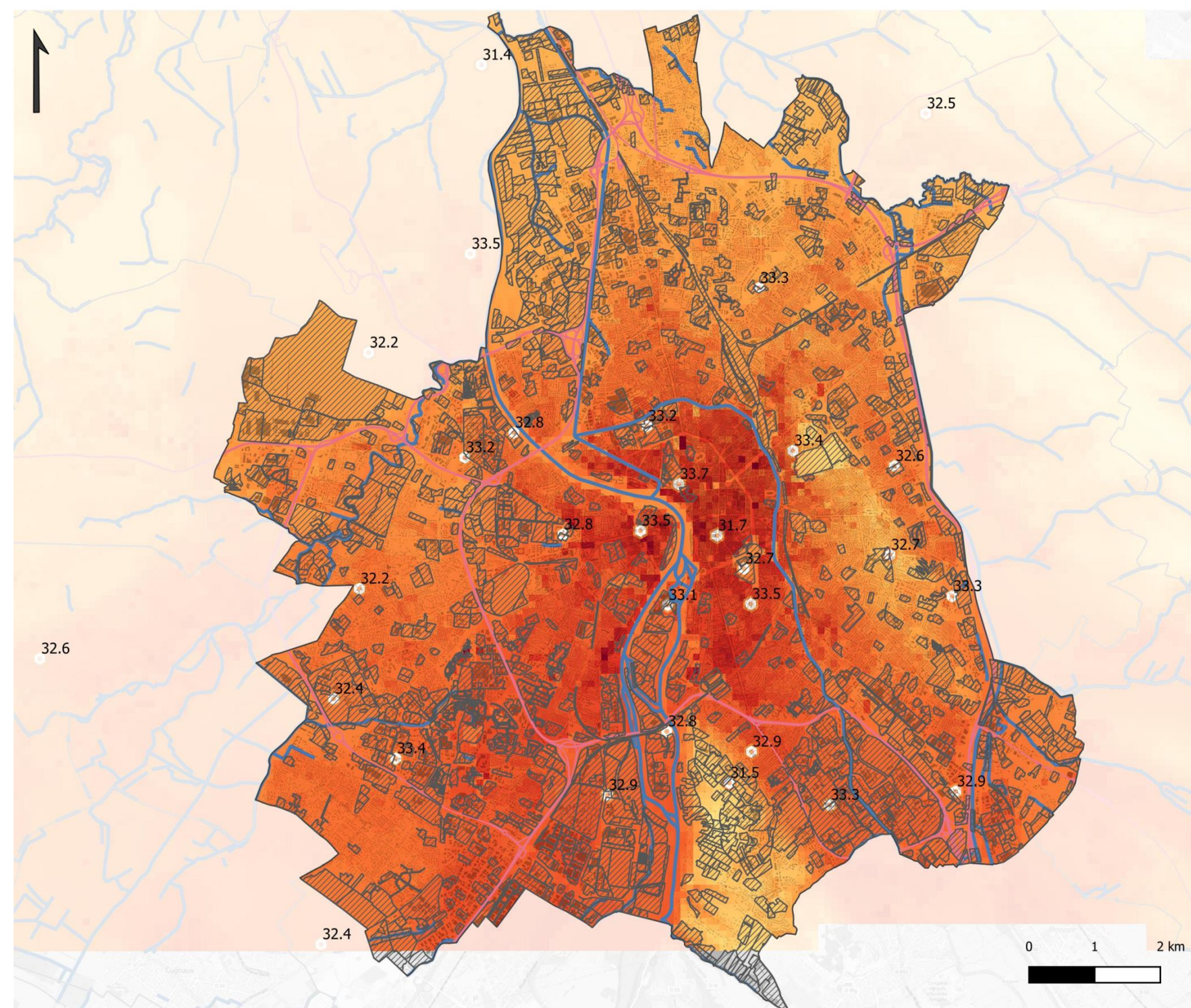
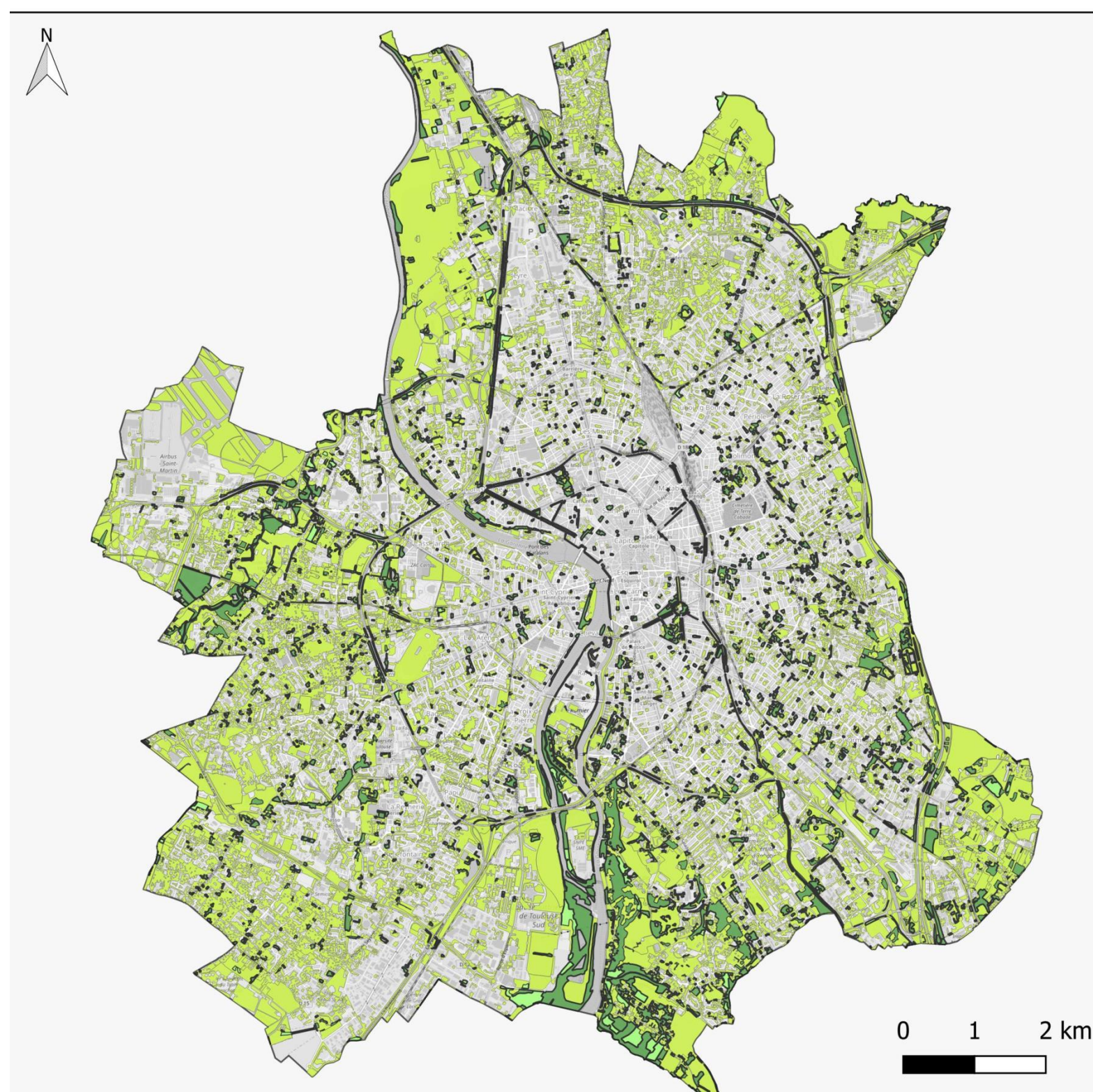
Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022

2 – Objectifs du Projet

Où planter ?

→ là où la trame verte est la plus faible et où les Ilôts de Chaleur Urbains (ICU) sont les plus forts...



Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022



Mon Quartier + Facile

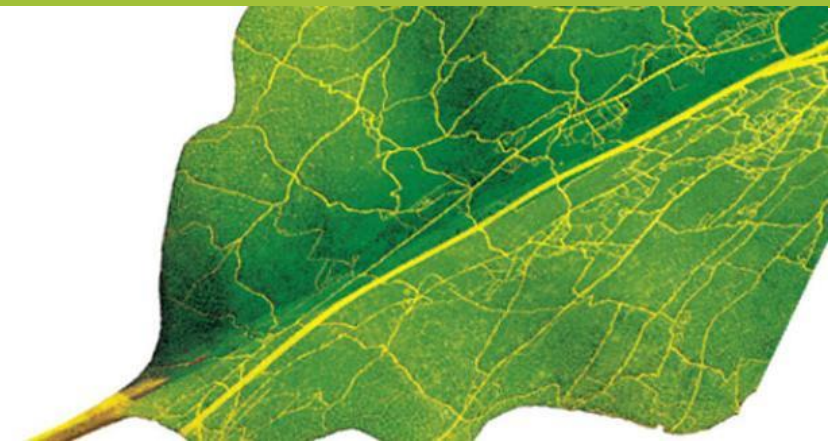
MAIRIE DE  TOULOUSE



2 – Objectifs du Projet

Quels partenaires ?

- un réseau de 35 référents au sein des deux collectivités (Mairie et Métropole) et des satellites (Europolia, Oppidea, Tisséo, Toulouse Métropole Habitat, CCAS et Régie Agricole de Toulouse)
- partenaires externes : acteurs institutionnels locaux et nationaux...
- associations.
- entreprises.
- citoyens : mes idées pour mon quartier, vote des citoyens de septembre à octobre.



3. Point d'avancement

Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022



Mon Quartier + Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE



3 – Point d'avancement

Combien d'arbres déjà plantés ?

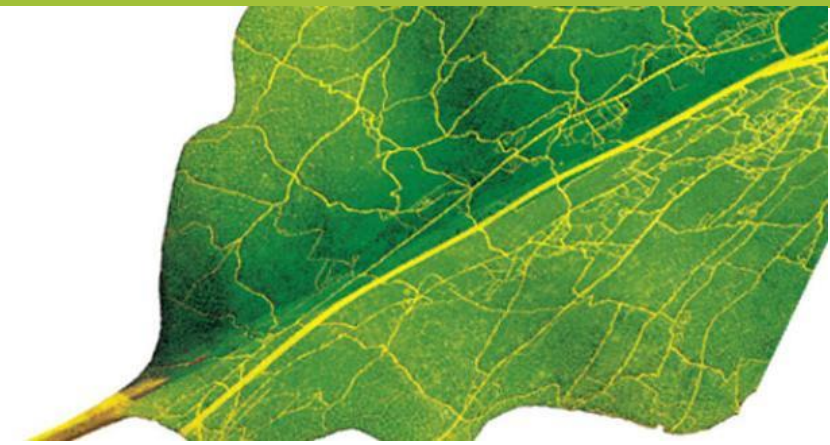
→ **18 890 arbres** plantés entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 (15 552 en 2021 et 3 338 en 2020),

dont :

- 6 020 jeunes plants en micro-forêt,
- 1 600 jeunes plants en milieux naturels,
- 750 jeunes plants distribués lors du Forum Capitole Végétal du 17 octobre 2021.

Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022

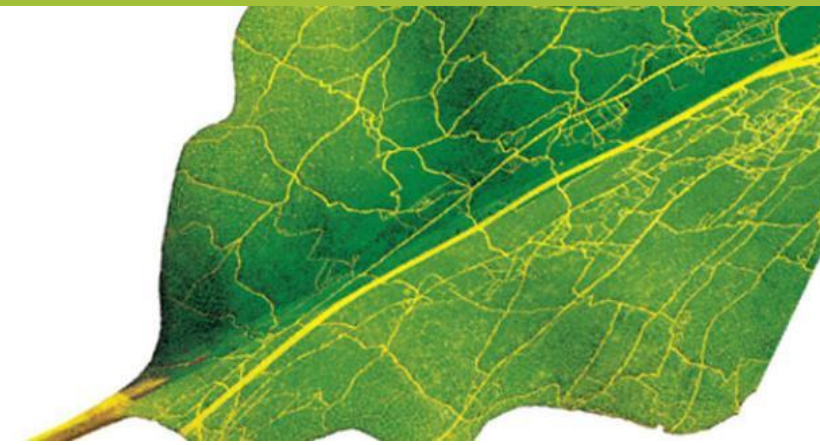


3 – Point d'avancement

Principaux sites de plantations 2021 :

Domaine de Candie : 6 400 fruitiers,
Paul Sabatier : 3000 plants (micro-forêt),
Pech David : 1 600 plants,
Montaudran : 1100 plants (micro-forêt),
Lycée Severac : 720 plants (micro-forêt),
Mounède : 600 plants,

Station Oncopole : 204 arbres,
Installations Sportives ZAC de l'Hers : 195 arbres,
Guilhermy : 80 arbres,
Rue Chapuis et Rue Maffre : 76 arbres,
Gironis : 69 arbres,
Bartholdi : 45 arbres.



3 – Point d'avancement

Etudes de faisabilité en cours pour des plantations 2022 :

Plaine de Ginestous,
Zone Verte de Pech David,
Chemin de Fenouillet,
Gaussens,
Foret urbaine Papus,
Quartier Saint Simon (Projet Idefix),
Station Téléo UPS,

Centre de Loisirs Petit Capitole (Lardenne),
Centre de Loisirs Pech David,
Ehpad Ducis (Casselardit),
Station Téléo Oncopole,
Centre de Loisirs Sept Deniers,
Avenue du Général de Montsaber.



Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022

4. Poursuite de la démarche

Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022



Mon Quartier + Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE



4 – Poursuite de la démarche

Rétroplanning 2022

Septembre - Décembre :

→ « Mes idées pour mon quartier » :

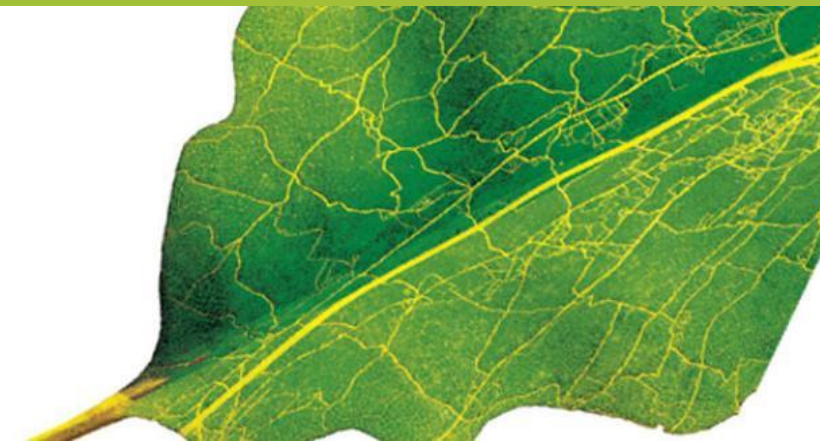
- Septembre : sélection des projets lauréats par quartier (vote du public).

- Octobre à Décembre : étude de faisabilité et programmation des sites finalistes non retenus par le public, à l'échelle de chaque quartier, en lien avec le Plan Arbres.

→ Prochaine saison des plantations de novembre 2022 à mars 2023

Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022



4 – Poursuite de la démarche

Exemple de projets citoyens réalisés

Projet Idéfix : potentiel de 200 arbres remonté par les habitants du quartier Saint-Simon. Après étude de faisabilité de la part de la Mairie, 114 ont été plantés.



Micro Forêt Jolimont : plantation de 600 plants avec des associations locales et l'école élémentaire de Jolimont.



Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022

Présentation du Réseau express Vélo (REV), notamment sur le secteur 3 de Toulouse

Commission de quartier 3.3
6 juillet 2022

Le Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération (SDCA)

Tisséo-Collectivités pilote et coordonne un projet partenarial :

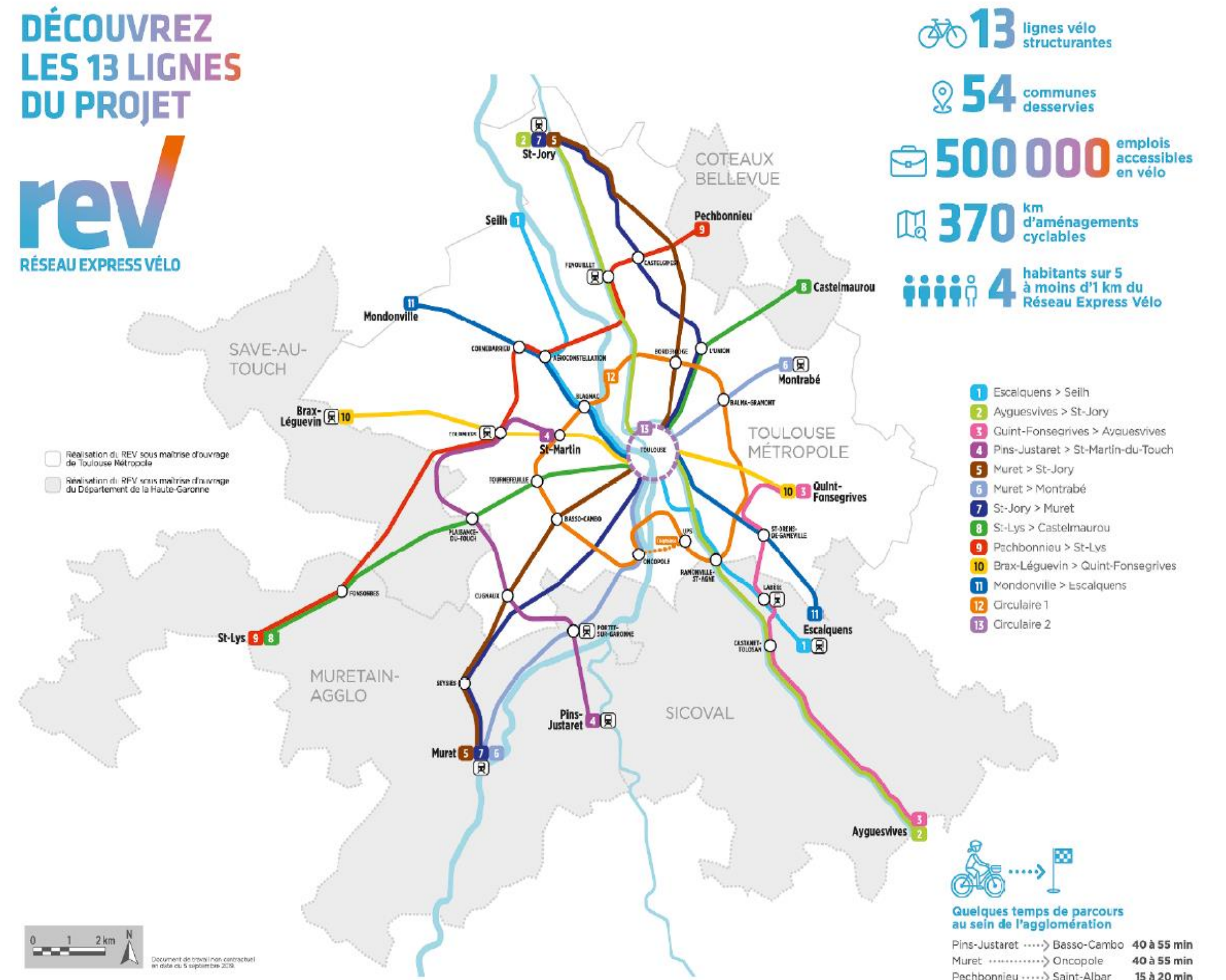
- Gouvernance collaborative des acteurs (Tisséo Collectivités, Région, Département (CD31), Toulouse Métropole (TM), Muretain agglo, Sicoval, SITPRT, Save du Touch, Coteaux de Bellevue)
- Elaboration de guides (recommandations cyclables, identité visuelle du REV), à l'échelle du périmètre de Tisséo
- Concertation à l'échelle du périmètre urbain (collège associations vélo, collège monde économique & grandes entreprises...)

Programmation, financement, études, travaux du REV à la charge de TM sur le territoire de la Métropole et du CD31 sur le reste du périmètre urbain



DÉCOUVREZ LES 13 LIGNES DU PROJET

rev
RÉSEAU EXPRESS VÉLO

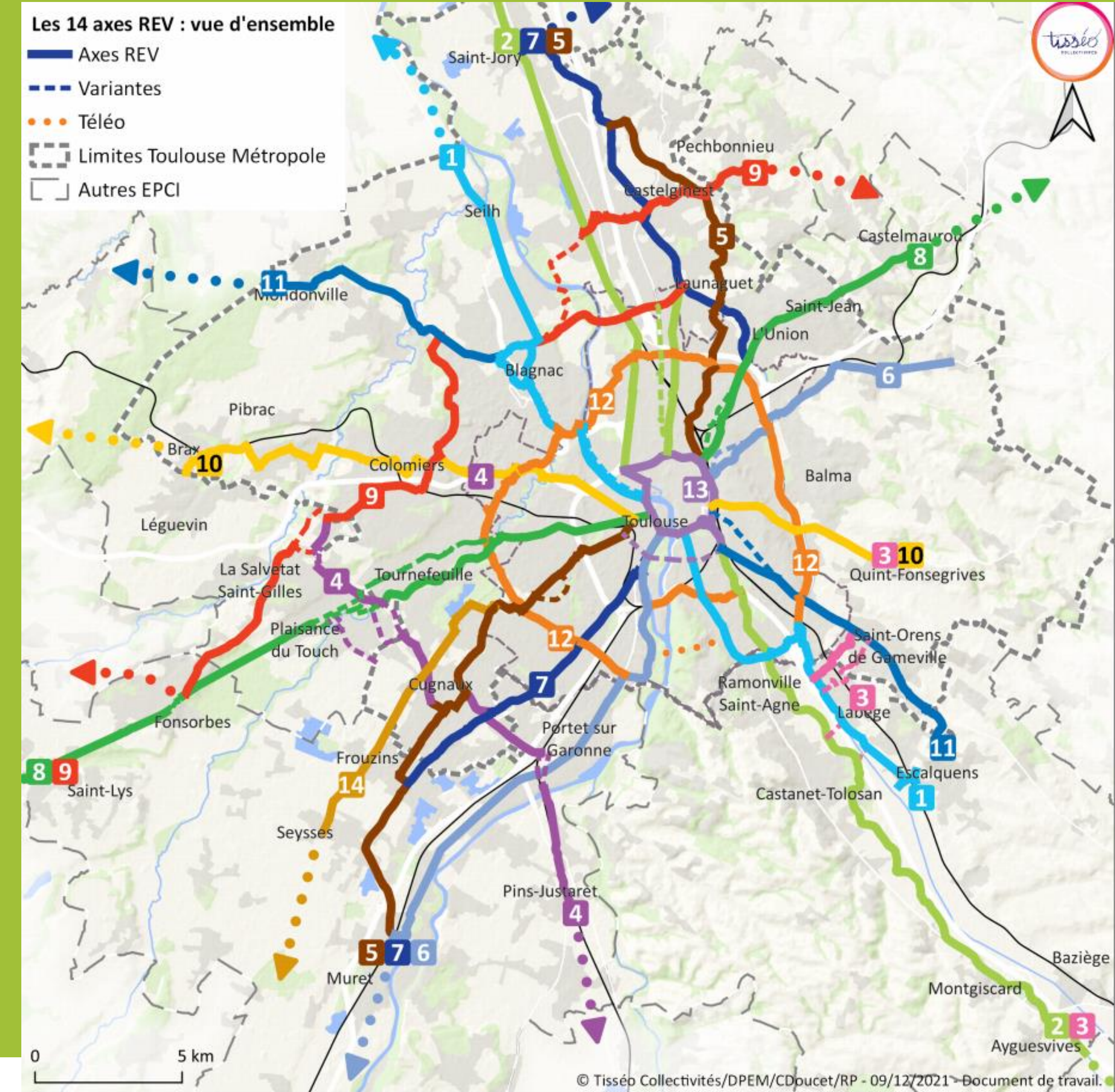


Le Réseau Express Vélo (REV)

Un tracé pensé à l'échelle de l'agglomération

Une déclinaison opérationnelle largement engagée par les partenaires

- Carte d'intention des tracés envisagés au 09/12/2021, sous réserve de la concertation, des études et de la validation
- 14^{ème} ligne REV ajoutée suite aux premières concertations



Le Réseau Express Vélo (REV)

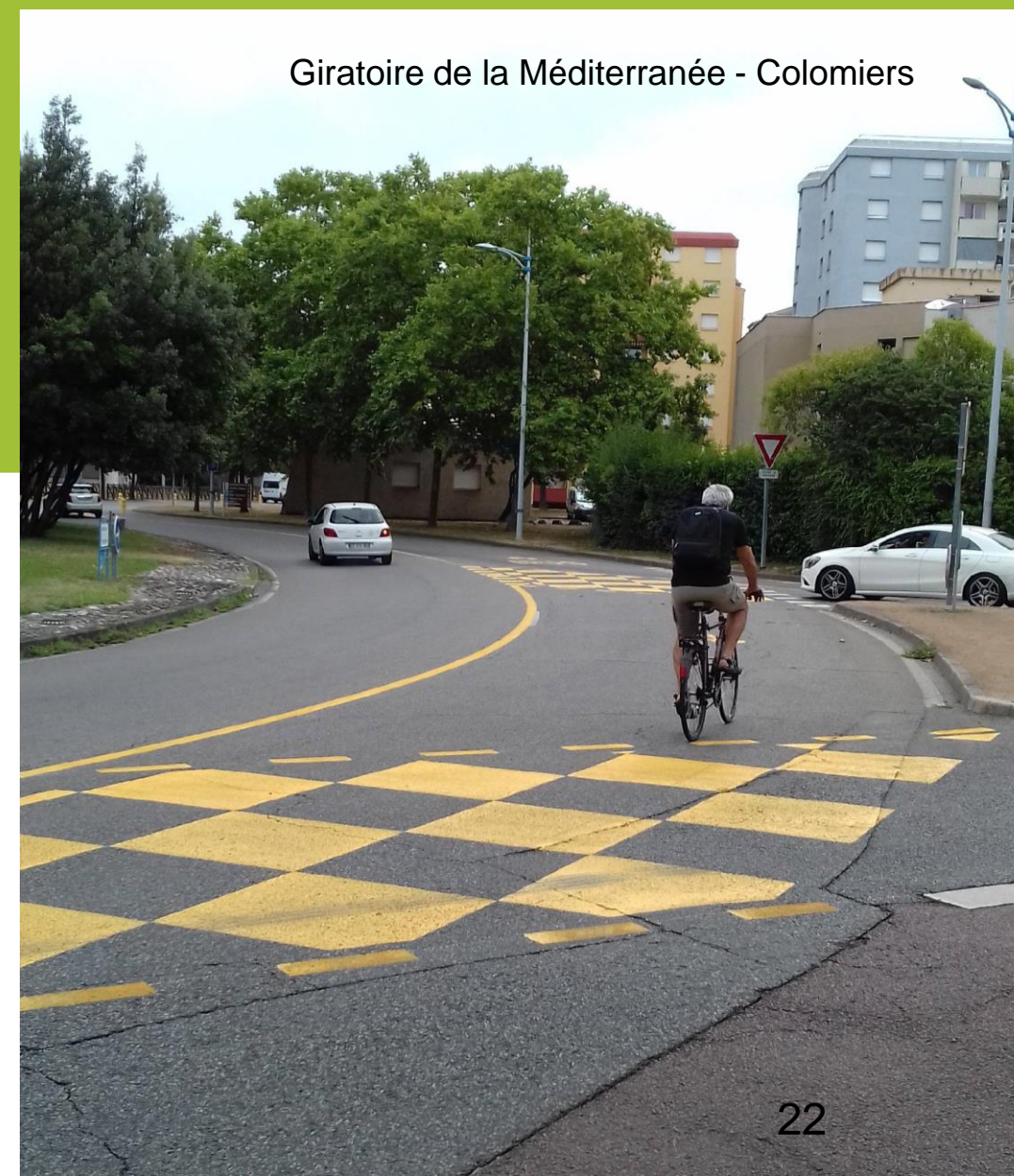
Objectifs du REV :

Garantir des aménagements à haut niveau de service

- **Continuité, lisibilité, qualité et sécurité** des itinéraires
- Gestion des franchissements, carrefours et coupures
- Largeurs minimales pour garantir confort et sécurité
- Aménagements tactiques pour la continuité des itinéraires
- Conforter la place du piéton, limiter l'impact sur les autres modes



Allée Jules Guesde - Toulouse



Giratoire de la Méditerranée - Colomiers



Voie de Liaison des Ramassiers - Toulouse

Un budget ambitieux



Proposition de programmation vélo à 100 M€



Intégration du reversement au budget des subventions recueillies



80 M€ + 20 M€ en liste complémentaire

Etapes franchies (2019 – 2022)



2019

ADOPTION DU
SCHEMA DIRECTEUR
CYCLABLE
D'AGGLOMERATION

Délibérations :

- Tisséo Collectivités
- Toulouse Métropole
- Conseil Départemental 31

Nov. 2020 / juin 2021

ETUDE DE PRIORISATION
DES AXES REV A LANCER
DANS LE MANDAT

*Quels potentiel « vélo » sur
quels axes ?*

2021

ARBITRAGES POLITIQUE
ET BUDGETAIRE

VOTE DU BUDGET
(100M€)

2021

Construction de la
PROGRAMMATION
CYCLABLE du mandat

2020 / 2021 / 2022

ADAPTATION DES PROJETS EN COURS pour les rendre compatibles REV

2021 / 2022

1ères REALISATIONS PREFIGURANT LE REV

Étapes à venir (2022 – 2026)

Mise en place d'une gouvernance spécifique

12 MAI 2022

Réunion avec les représentants de l'Union des Comités de Quartier de Toulouse

→ présentation de la méthode et partage des objectifs du REV

7 JUIN 2022

Réunion d'information générale à l'échelle de Toulouse Métropole
(élus, CODEV, associations, chambres consulaires, partenaires financiers, ...)

→ Méthode d'association des représentants de la société civile

2^e semestre 2022

Concertation / information numérique / présentiel par Pôle Territorial

→ présentation du REV et informations détaillées par axe

Automne 2022

Communication grand public sur les objectifs et l'avancement du REV

→ objectif de sensibilisation et de suivi des actions

Année 2022 et suivantes

Concertations projet par projet en phase opérationnelle → objectif de co-construction sur les modalités d'insertion du REV

2022 – 2026 (et suivantes)

POURSUITE DE TOUTES LES ETUDES REV

2022 – 2026 (et suivantes)

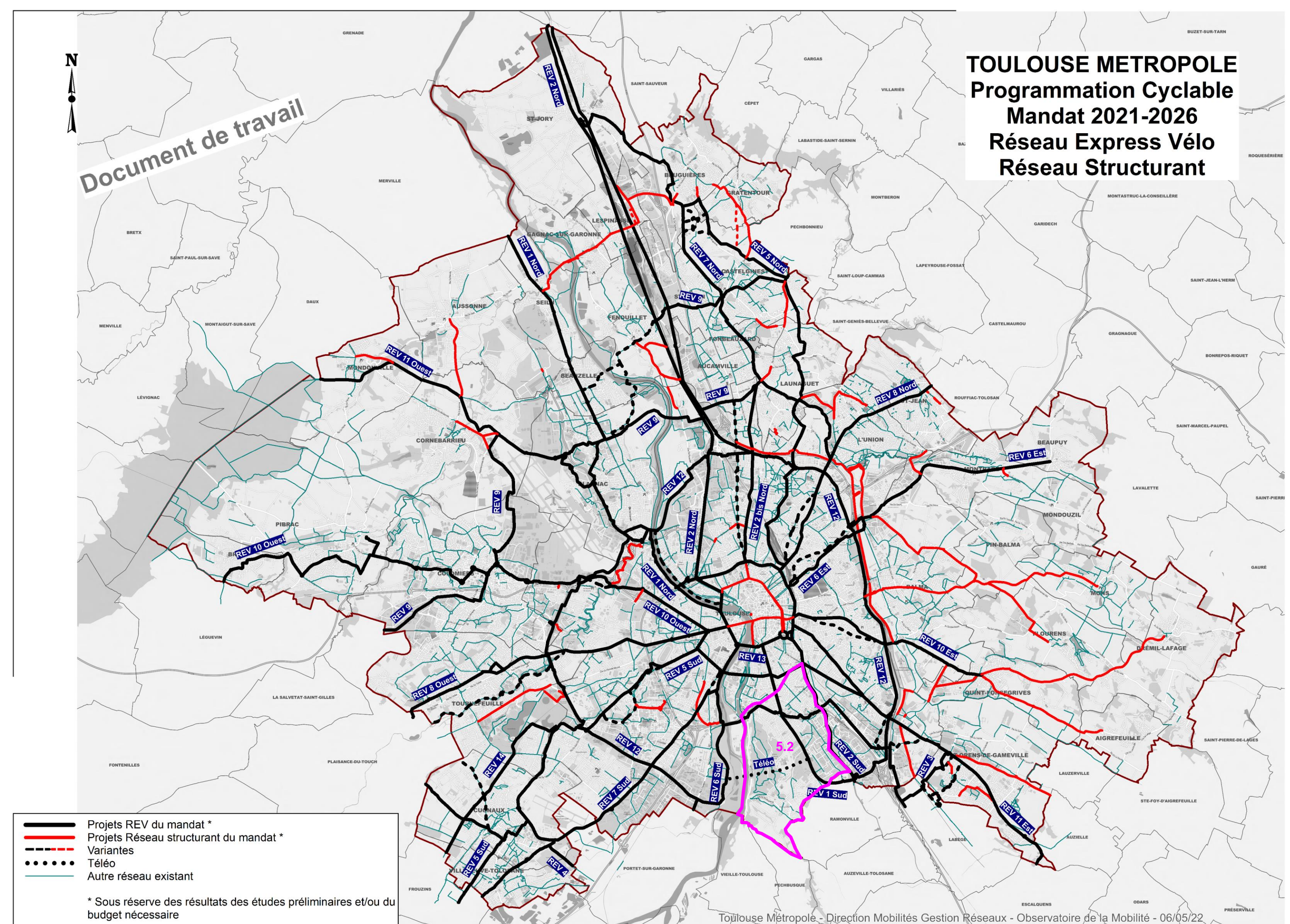
POURSUITE DES TRAVAUX

Programmer les itinéraires à l'échelle de la Métropole

Les itinéraires de niveau REV et structurants du mandat






Lancement de toutes les études REV dans le mandat

Mise en travaux dès faisabilité technique avérée et validation en concertation

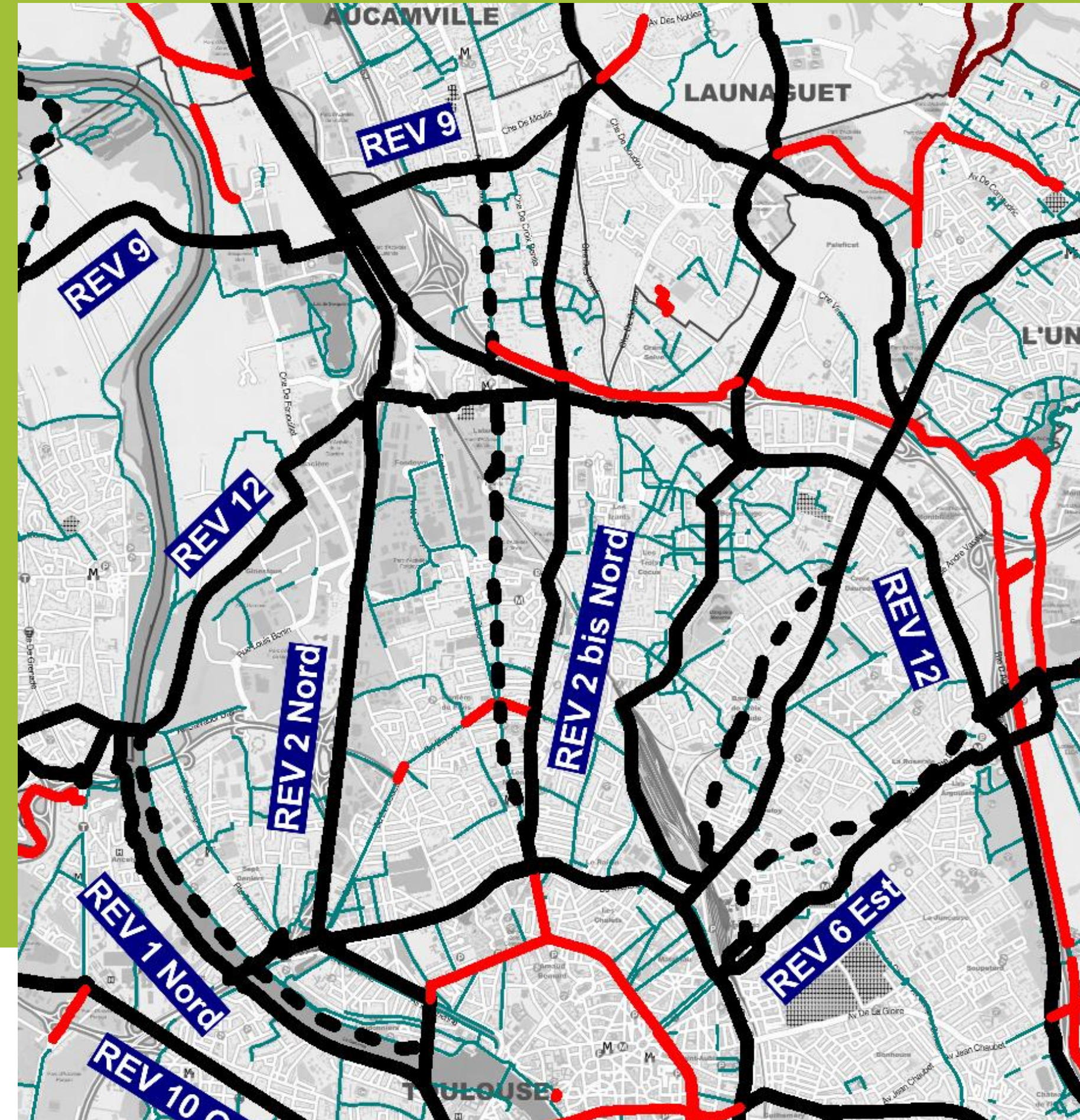


Commission de Quartier 3.3

Mercredi 6 juillet 2022

	Projets REV du mandat *
	Projets Réseau structurant du mandat *
	Variantes
	Téléo
	Autre réseau existant

* Sous réserve des résultats des études préliminaires et/ou du budget nécessaire



Présentation du réaménagement stade Rigal et du programme de renouvellement urbain des Trois-Cocus

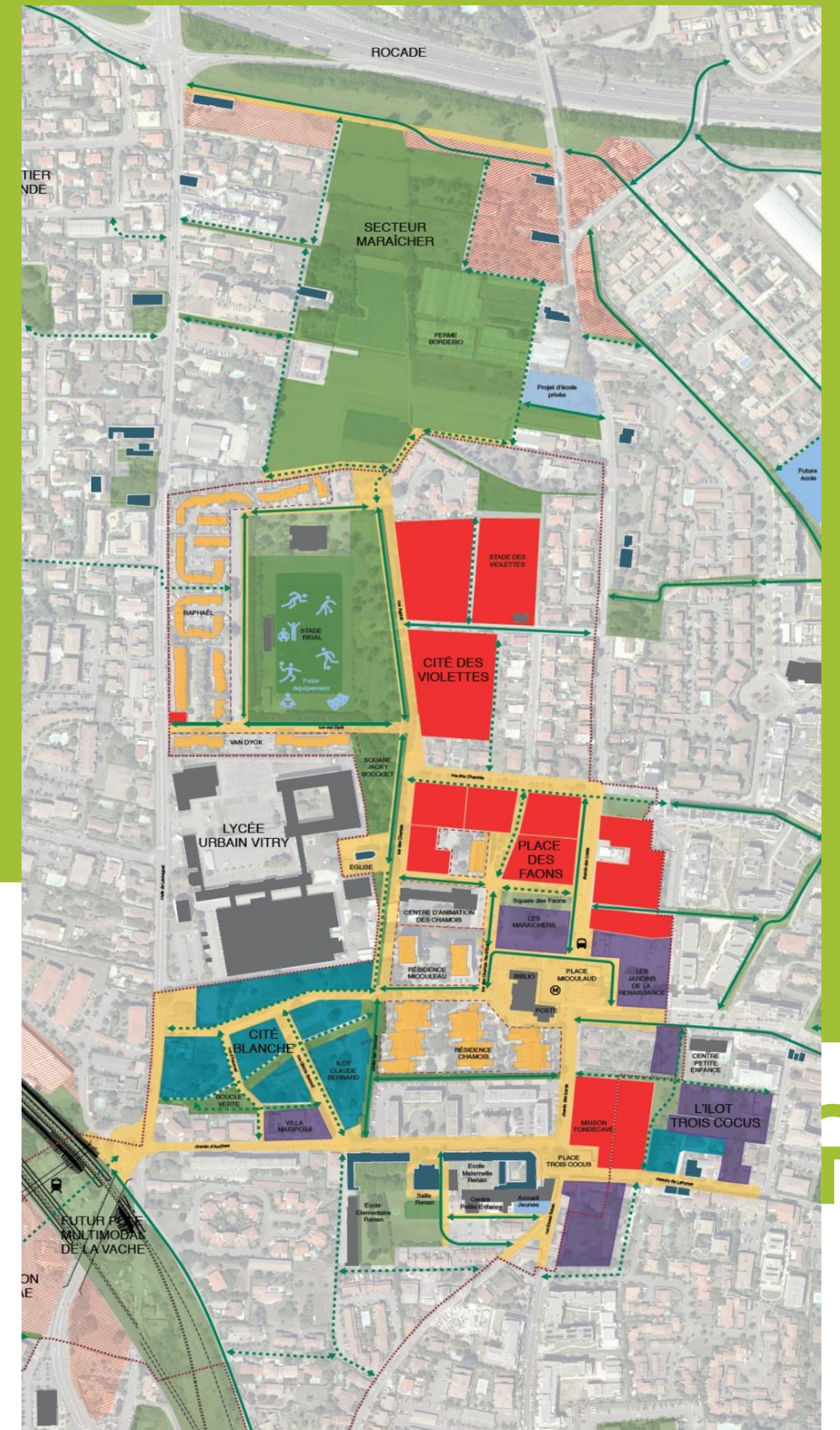
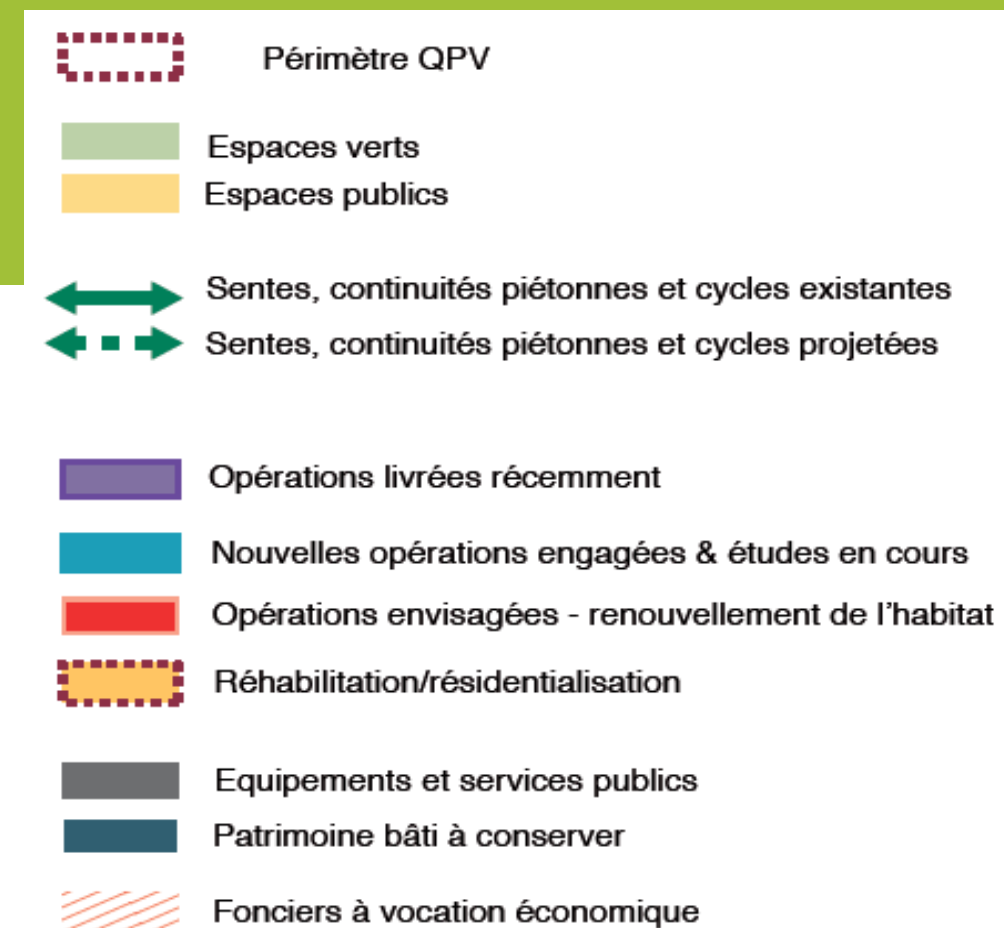
Commission de quartier 3.3
Mercredi 6 juillet 2022

Le projet de renouvellement urbain Trois Cocus

2018 – 2019 : concertation préalable au projet.

2019 : conventionnement avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain.

2019 – 2026 : mise en œuvre du projet de renouvellement urbain dans la poursuite du projet initié depuis 2011



Opérations livrées en 2022

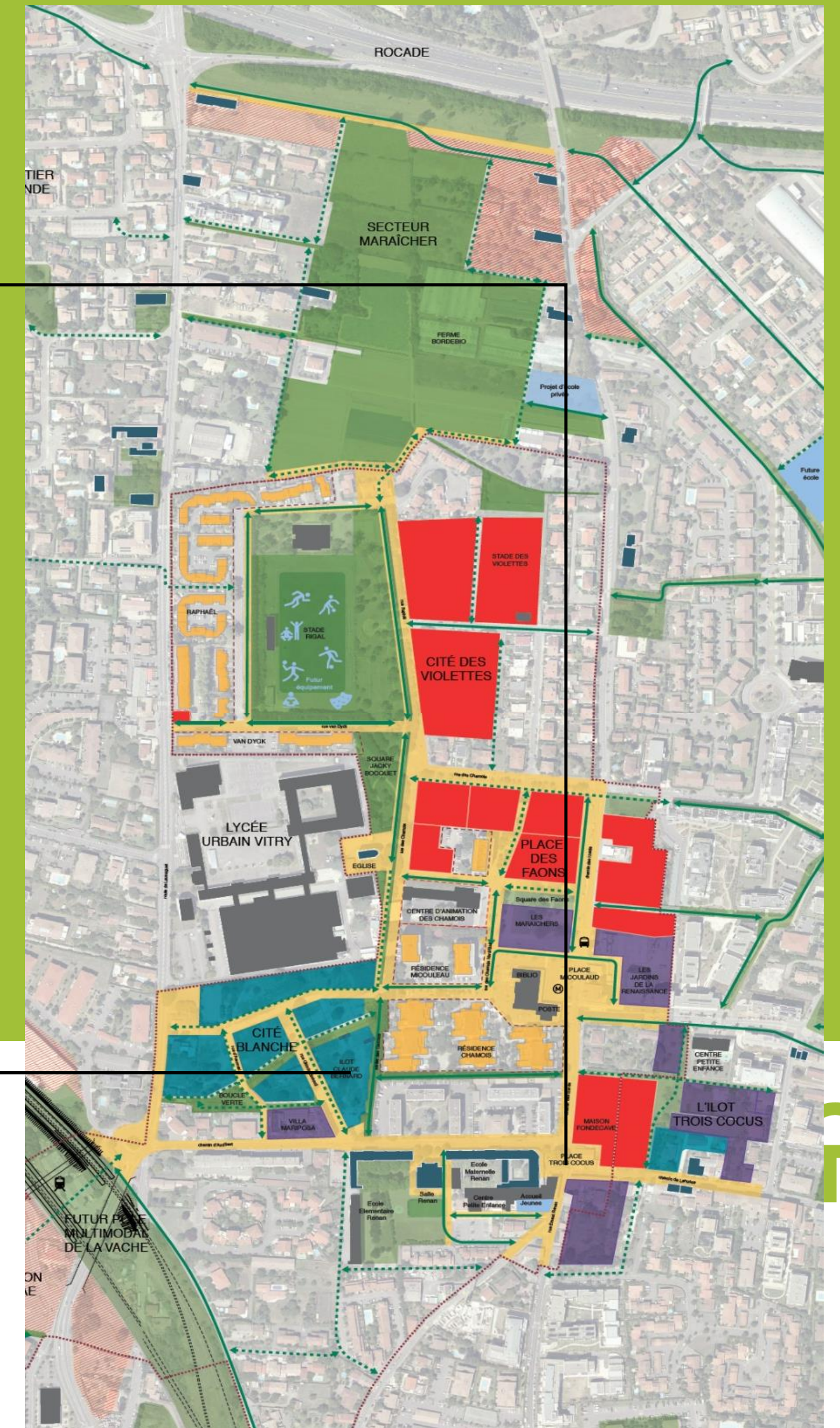
- Aménagement des espaces publics du cœur de quartier « 3 Cocus » *fin des travaux T3 2022*
- Livraison des Terrasses de Jade juin 2022.
Aménagement de locaux en rez-de-chaussée.
- Livraison de « l'îlot Claude Bernard » *septembre 2022*.
- Relogement de l'espace seniors, du club house BIC.
Création d'une crèche.



Terrasses de Jade au pied de la future place des Trois Cocus



Opération Claude Bernard



Aménagement du secteur

- Aménagement d'un équipement mutualisé à vocation de loisirs, socioculturelle et sportive
- Requalification du complexe sportif
- Aménagement du parc Rigal et de l'ensemble des espaces publics

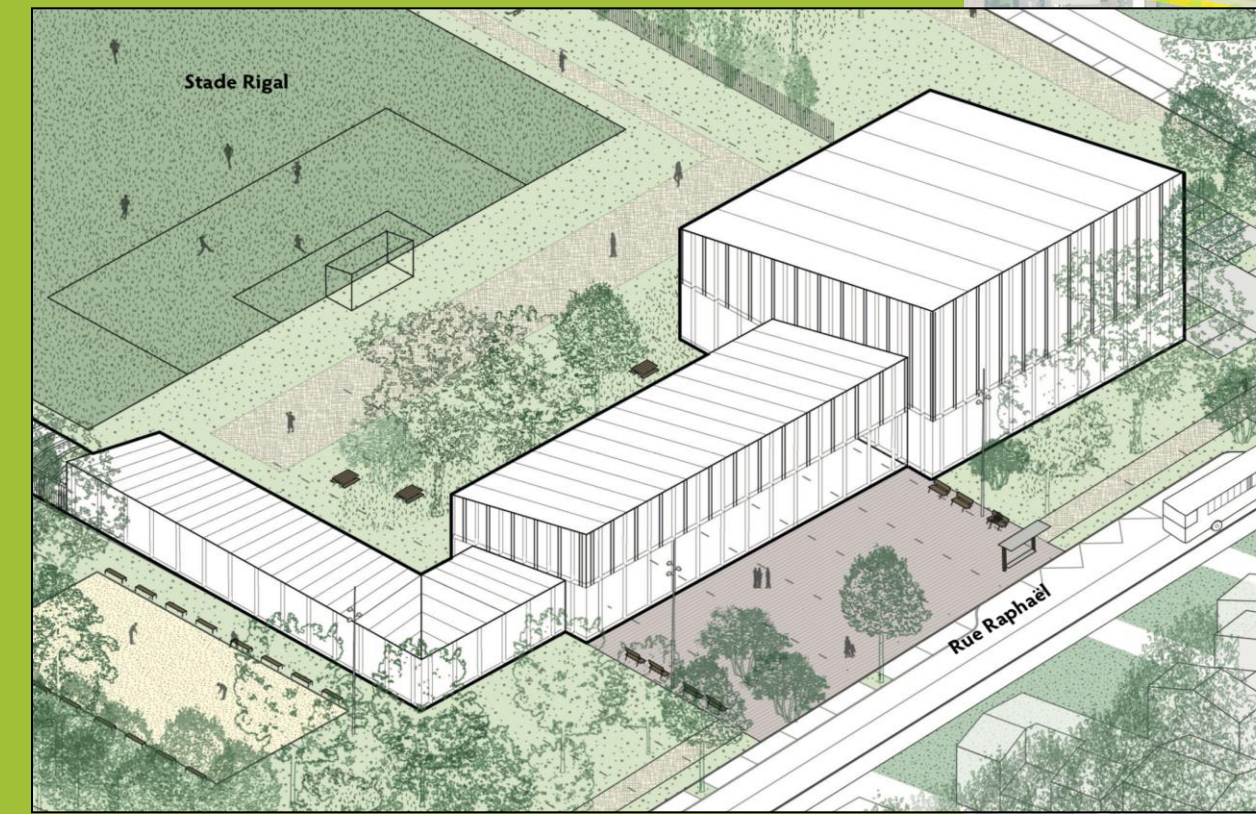
Calendrier du projet :

2022 – 2024

Etudes relatives aux futurs équipements et à l'aménagement des espaces publics

2024 - 2026

Démarrage des travaux



Perspective équipement non contractuelle



Atelier concertation 7 avril



Sécurisation des accès aux écoles primaire et maternelle de Borderouge

Commission de quartier 3.3
Mercredi 6 juillet 2022

1. Propositions faites aux riverains

Commission de quartier 3.3
Mercredi 6 juillet 2022

Rue et impasse Monseigneur

Bruno de Solages

Mars 2022

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

Ordre du jour

1. Rappel de la problématique
2. Solution d'encadrement des pratiques existantes (*Option 1*)
3. Solutions de désaffectation/déclassement (*Option 2* et *Option 3*)
4. Rue scolaire : solution de fermeture ponctuelle du lotissement (*Option 4*)

1. Rappel de la problématique

1 – Rappel de la problématique

Rue et impasse Bruno de Solages : une voie publique, anciennement privée, intégrée dans le domaine public en 2006, située à l'arrière du Carré de la Maourine à Borderouge. Une sente permet de rejoindre le groupe scolaire Borderouge en passant par la rue Bruno de Solages.

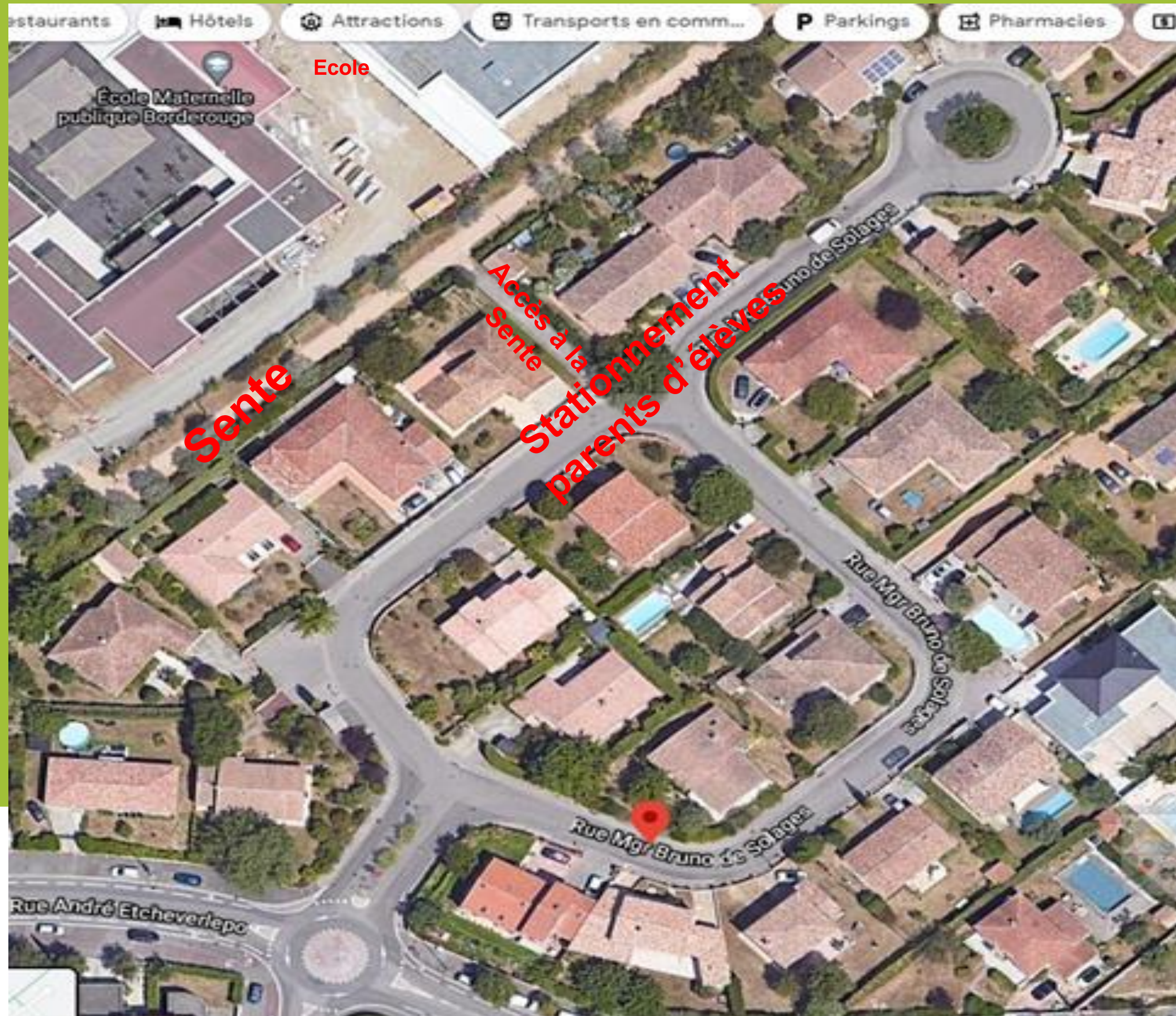
Des parents d'élèves se stationnent dans la rue Bruno de Solages pour amener leurs enfants à l'école via la sente, le constat est le suivant :

- stationnement en pleine voie ;
- entre 15 et 20 véhicules au minimum recensés sur une heure, une moyenne de 5 à 7 véhicules stationnés simultanément constatée par les services.

Des comptages qui ne démontrent pas de problématiques significatives de sécurité routière (flux, vitesse) mais :

- mécontentement de riverains du fait d'incivilités ;
- des situations à risque et de dangerosité routière remontées par les riverains notamment pour les enfants.

Présentation cartographique de la problématique



Direction Mobilités Gestion Réseaux

2. Solutions d'encadrement des pratiques existantes (Option 1)

1 – Solution d'encadrement des pratiques existantes (Option 1)

Le passage par la sente apporte une sécurité pour les enfants, au regard des difficultés de dépose par ailleurs. Pour autant, des aménagements sur voirie pourraient encore améliorer la situation.

→ On pourrait conserver cet accès tout en limitant les nuisances pour les riverains. Des interventions ont déjà été réalisées en 2021 pour un montant total de 85.000 €, notamment :

- 10.000 € • Marquage de cérames pour signifier le stationnement gênant (n°26-28)
- Renforcement de la signalisation sens interdit et logos vélos double-sens.
- Réfection de la sente de l'école Maternelle (75.000 €).

→ Des possibilités d'améliorations complémentaires existent encore et pourraient être mises en œuvre rapidement :

- Marquer le stationnement pour matérialiser les zones de stationnement autorisées.

1 – Solution d'encadrement des pratiques existantes (Option 1)

→ La Collectivité a par ailleurs réalisé des améliorations pour assurer une dépose des enfants par d'autres accès que celle de la rue Bruno de Solages :

Rue Antoine Pastré : travaux d'investissement réalisés en 2021 pour un montant de 42.000 €

- Réalisation de 2 grandes places livraisons qui correspondent à 4 places de stationnement, permettant l' « arrêt minute » à proximité de l'entrée de l'école ;
- Ajout de potelets anti-stationnement à l'angle de la rue Weiss ;
- Réfection de la chaussée et du pluvial (en raison des Pins) afin d'améliorer la sécurité de l'accès aux abords de l'école maternelle.

Rue Weiss : création d'une place de livraison en 2021

- Marquage d'une place de livraison supplémentaire, correspondant à 2 places de stationnement, utilisable pour la dépose/reprise des enfants.

Chemin Pujibet : création de nouvelles places de stationnement en 2021

- Création de 9 emplacements à proximité immédiate de l'école pour un coût de 60.000 € en face de l'entrée du lotissement Bruno de Solages.

3. Solutions de déclassement :

- du lotissement en intégralité (Option 2) ;
- de la sente (Option 3).

3. Solutions de déclassement / désaffectation (Option 2 et Option 3)

Deux options sont possibles : le déclassement de l'ensemble du lotissement (Option 2) ou le déclassement de l'accès à la sente (Option 3).

Analyse juridique :

*Article L.141-3 du Code de la voirie routière : « les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable **sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.** »*

Ainsi l'engagement d'une enquête publique sera nécessaire pour procéder à un tel déclassement, tant pour l'option 2 et 3, et aura un coût à la charge de la collectivité avoisinant 10.000 € pour des relevés géomètres et la constitution du dossier. Une telle procédure d'enquête publique durera environ 1 an.

→ Pour le lotissement en intégralité (Option 2)

→ Pour l'accès à la sente seule (Option 3)

→ Le résultat de l'enquête publique est incertain au vu des usages multiples de ces voies et dépendra exclusivement du commissaire enquêteur.

3. Solutions de déclassement / désaffectation (Option 2 et Option 3)

A savoir :

Si l'enquête publique est favorable à un déclassement du domaine public et qu'il y a ainsi une reprise en gestion par les riverains du lotissement, cela impliquera que les coûts d'entretien soient supportés par les riverains.

- **du lotissement dans son intégralité (Option 2) : le coût d'entretien moyen est estimé à 50 centimes d'€ /m²/an.**

Si l'enquête publique est favorable à un déclassement du domaine public de l'accès à la sente, cela impliquera également que les coûts d'entretien soient supportés par les riverains.

- **de la sente (Option 3) : un coût d'entretien moyen de 15 centimes d'€ /m²/an.**

→ **Au total, prévoir quelques milliers d'euros par an de frais d'entretien à provisionner par les riverains.**

3. Fermeture de la sente (Option 2) – Présentation cartographique



Dans l'Option 2, seul le chemin d'accès à la sente de l'école serait fermé.

4. Rue scolaire : solution de fermeture ponctuelle du lotissement (Option 4)

Le principe des « rues-écoles » :

= régulation de l'entrée et de la sortie d'une école, afin d'assurer la sécurité des piétons et d'éviter tout danger lié à la circulation automobile.

→ Afin de réguler la circulation, on limite l'accès des véhicules à moteur dans la rue à proximité des écoles (en l'espèce rue et impasse Bruno de Solages) principalement aux horaires d'entrée et de sortie scolaires, via un système de contrôle d'accès à l'image par exemple de la photo ci-dessous. Ce type d'organisation doit être concerté mais ne nécessite pas d'enquête publique.



Modalités pratiques :

- Un arrêté de circulation serait pris par la Ville de Toulouse **sur des horaires limités aux heures de pointes d'accès à l'école le matin et le soir.**
- Cela imposera des manœuvres d'ouverture et de fermeture des barrières par les riverains, moyennant la conclusion d'une convention avec la collectivité.

Avantages :

- empêche l'accès au lotissement, et donc limite les possibilités d'incivilités, notamment le stationnement sur trottoir, devant les accès riverains et réduit la dangerosité liée à la circulation et au stationnement automobile. Ce dispositif existe dans d'autres villes et a eu son efficacité.

Inconvénients :

- contraint les entrées mais aussi les sorties du lotissement, pour les riverains, comme pour les services (ordures ménagères, livraisons, visiteurs...), des manœuvres d'ouverture et de fermeture seront donc⁴⁸ à prévoir.



Dispositif de fermeture

Dispositif technique de fermeture

2 barrières de type Smeco 2.5 m à clé prisonnière : environ 7.000 €, incluant la fourniture et la pose.



2. Projet d'aménagement d'un dépose-minute sur la rue Antoine Pastré et l'avenue Netwiller

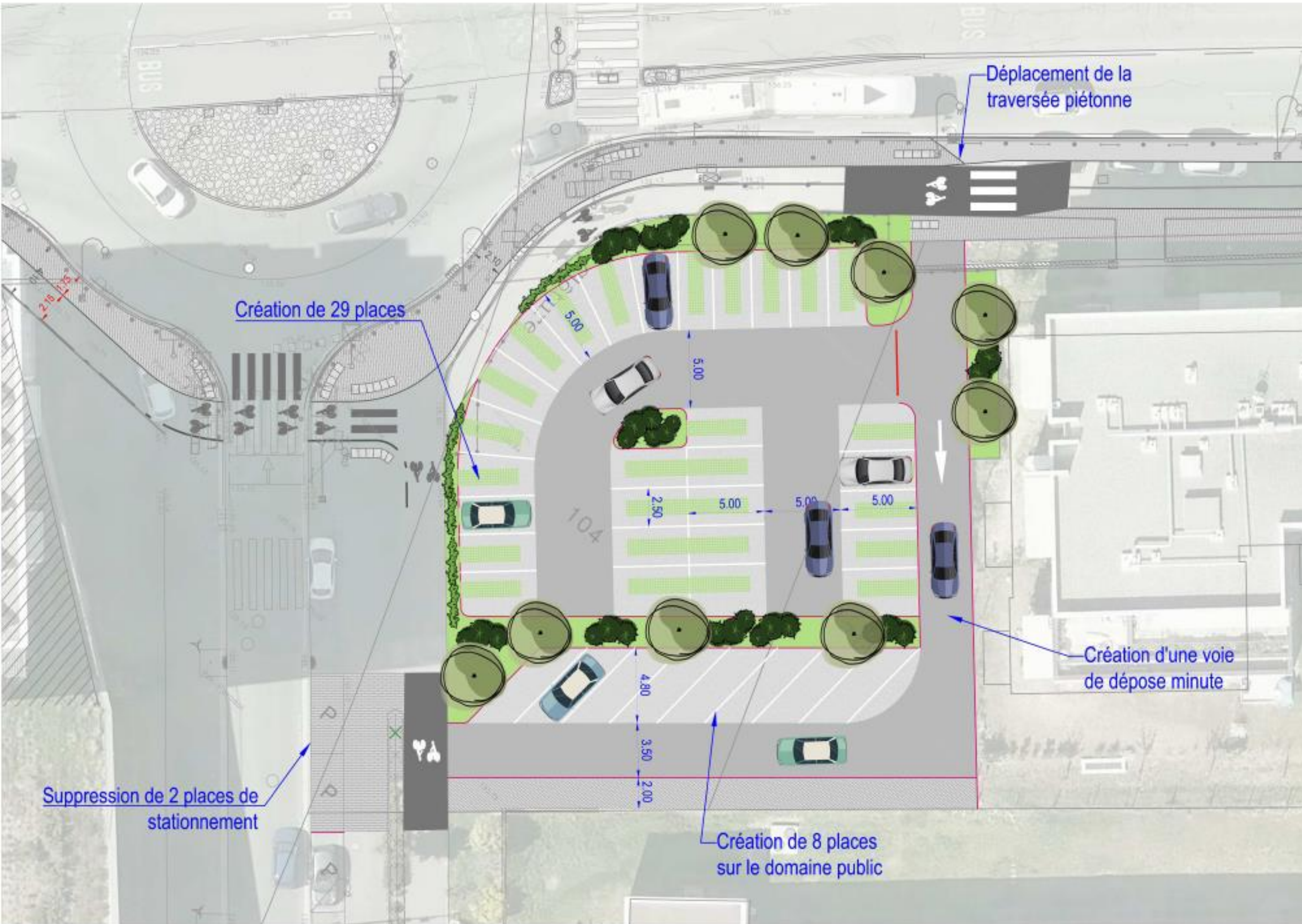
Commission de quartier 3.3
Mercredi 6 juillet 2022

REPÉRAGE



Aménagements d'un dépose-minute et d'un parking à l'angle de la rue Antoine Pastré et du boulevard Netwiller

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT / SOLUTION 3



LEGENDE

- Voirie en enrobé
- Stationnement en enrobé
- Stationnement en béton et dalle engazonnée
- Trottoir en béton balayé
- Piste cyclable en enrobé
- Espace Vert
- Bordure
- Marquage au sol
- Contrôle d'accès / portail
- Arbre supprimé
- Arbre projeté
- Plantations basses
- Plantations grimpantes
- Côtes projetées

3. Calendrier prévisionnel

Commission de quartier 3.3
Mercredi 6 juillet 2022

Prochaines étapes :

- 1. Octobre 2022** : publication d'un **arrêté de circulation** prévoyant la fermeture à la circulation de ce piétonnier. Délai de 2 recours de mois.
- 2. Décembre 2022** : démarrage des **travaux de fermeture effective du piétonnier** (obligatoire juridiquement) réalisés par le Pôle territorial Nord + constat d'huissier et **adoption d'une délibération MT (Conseil municipal) lançant l'enquête publique** de déclassement du domaine public de cette voie.
- 3. Février 2023** : **enquête publique** de déclassement de la voie. 2 semaines d'enquête publique. 1 mois de délai pour le commissaire enquêteur pour rendre publiques ses conclusions :
 - si avis négatif, la procédure s'arrête là car Maxime BOYER a indiqué qu'il suivrait cet avis ;
 - si avis positif, la procédure continue.
- 4. Avril 2023** : adoption d'une **délibération TM (Bureau TM) pour désaffecter la voie**.
- 5. Juin 2023** : adoption d'une **délibération MT (Conseil municipal) pour déclasser le bien du domaine public et intégration dans le domaine privé de la Mairie**.

Commission de quartier 3.3

6 juillet 2022



Mon Quartier + Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Mercredi 6 juillet 2022